ACADÉMIE DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

BRÈVES de la Dapep

numéro 7
mars 2021

IVAL 2020 : l'académie continue d'accompagner davantage ses élèves jusqu'au baccalauréat

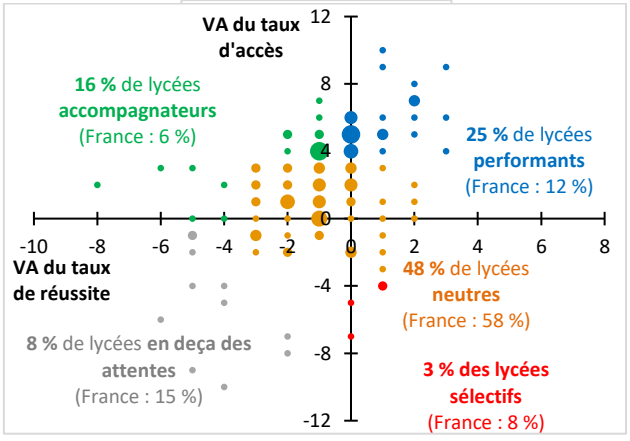
Les lycées publics de l'académie continuent à mieux accompagner leurs élèves au baccalauréat par rapport à la moyenne nationale, que ce soit en enseignement professionnel ou en enseignement général et technologique : ils effectuent moins de sélection au cours de la scolarité entre la seconde et la terminale. L'académie compte proportionnellement deux fois plus de lycées « performants » ou « accompagnateurs » en enseignement général et technologique que la moyenne nationale. En enseignement professionnel, les lycées sont plus souvent « accompagnateurs » mais moins souvent « performants ». Les lycées « neutres » sont proportionnellement bien plus nombreux qu'en 2019, quelle que soit la voie de formation, en France comme pour l'académie.

L'académie compte davantage de lycées « performants » et « accompagnateurs » qu'au niveau national en enseignement général et technologique

En enseignement général et technologique (EGT), la structure en 5 groupes de lycées publics de l'académie (*encadré méthodologique*) est assez différente de la structure nationale : les lycées « performants » ou « accompagnateurs » sont deux fois plus nombreux qu'au niveau national (*graphique 1*) : 25 % des lycées sont « performants » (contre 12 % en France), 16 % sont « accompagnateurs » (contre 6 % en France). La proportion de lycées « neutres » est en forte augmentation par rapport à 2019, essentiellement du fait du resserrement des valeurs ajoutées (pour le taux d'accès comme pour le taux de réussite) : 48 % sont « neutres » (contre 58 % en France). Les lycées « en deçà des attentes » sont nettement moins nombreux que la moyenne nationale : 8 % (contre 15 % en France) et 3 % des lycées sont « sélectifs » (contre 8 % en France).

Au niveau départemental, les écarts sont marqués même si la catégorie « neutres » est la plus importante dans chacun des quatre départements.
Les Yvelines s'écartent de la structure départementale par la proportion de lycées « performants » la plus élevée (12 lycées parmi 38) et, à l'inverse, du nombre le plus faible de lycées « accompagnateurs » (2 lycées). Le département compte 4 lycées « en deçà des attentes » et 2 « sélectifs ».
L'Essonne et les Hauts-de-Seine présentent des similitudes : leurs proportions de lycées « accompagnateurs » sont les plus élevées de l'académie (24 %) : 7 lycées parmi 29 en Essonne et 8 parmi 33 dans les Hauts-de-Seine. Les deux départements comptent respectivement 2 et 3 lycées « en deçà des attentes ». Cependant, ces deux départements se différencient par la proportion de lycées « performants », plus fréquents en Essonne que dans les Hauts-de-Seine : respectivement 8 et 5 lycées. De plus, l'Essonne est le seul département sans lycée « sélectif » contre 1 dans les Hauts-de-Seine.
Enfin, le Val d'Oise se démarque par la proportion la plus importante de lycées « neutres » (19 lycées parmi 34) et une proportion importante de lycées « performants », soit 8 lycées. Le reste des lycées se répartissent en 4 lycées « accompagnateurs », 2 « en deçà des attentes » et 1 « sélectif ».

Graphique 1 : Valeurs ajoutées en EGT des taux d'accès et taux de réussite



Champ : lycées publics de l'académie de Versailles
Source : Depp

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA PROSPECTIVE ET À L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES
Mourad GHOUMARI
ce.dapep@ac-versailles.fr

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

En enseignement professionnel, l'académie se démarque par un grand nombre de lycées « accompagnateurs »

En enseignement professionnel (EP), la structure des groupes de lycées publics de l'académie de Versailles se rapproche légèrement de la structure nationale. La grande différence entre les deux structures concerne les lycées « accompagnateurs », groupe qui représente 22 % des lycées de l'académie contre seulement 9 % au niveau national (*graphique 2*). À l'inverse, il y a proportionnellement moins de lycées « neutres » dans l'académie (29 %, contre 35 % en France). Concernant les autres groupes de lycées, les écarts avec la moyenne nationale sont minimes que ce soit pour les lycées « performants » (15 % contre 18 % en France), les « sélectifs » (6 %, contre 9 % en France) ou encore les établissements « en deçà des attentes » (28 %, contre 29 % en France)

Au niveau départemental, les structures des groupes de lycées sont encore plus disparates. Aucun département n'affiche une structure semblable à la moyenne académique.

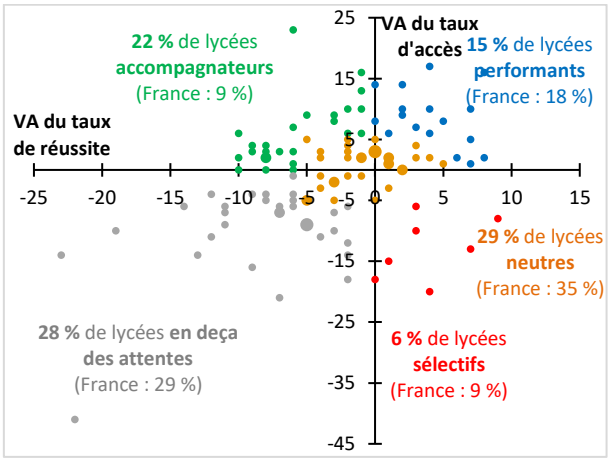
Le département des Yvelines se démarque par la proportion de lycées « neutres » la plus élevée : 11 lycées parmi 26. C'est aussi le seul département qui n'a aucun lycée « sélectif ». Il affiche moins d'établissements « performants » : 3 lycées. Il compte 7 lycées « en deçà des attentes » et 5 « accompagnateurs ».

L'Essonne se distingue par la proportion de lycées « accompagnateurs » la plus forte de l'académie (8 lycées parmi 28) et la proportion de ceux « en deçà des attentes » la plus faible (5 lycées). Comme pour les Yvelines, ce département concentre un tiers des lycées « neutres » de l'académie. Les autres groupes, « performants » et « sélectifs » regroupent, respectivement, 4 et 1 lycées.

Les Hauts-de-Seine concentrent plus d'établissements « performants » et « sélectifs » par rapport aux autres départements (respectivement 6 et 4 lycées parmi 30) mais moins de lycées « accompagnateurs » (soit 5 lycées). Le reste des lycées se répartissent en 8 établissements « en deçà des attentes » et 7 « neutres ».

Enfin, le Val-d'Oise concentre le plus de lycées « en deçà des attentes » : 12 parmi 31. Ils représentent près de 40 % de l'ensemble des lycées de ce groupe dans l'académie. Ce département a le moins de lycées « neutres » mais aussi moins de lycées « performants » : respectivement 6 et 4 lycées. Les autres groupes affichent une proportion semblable à la structure académique avec 7 lycées « accompagnateurs » et 2 « sélectifs ».

Graphique 2 : Valeurs ajoutées en EP des taux d'accès et taux de réussite



Champ : lycées publics de l'académie de Versailles
Source : Depp

Méthodologie :
Les Indicateurs de Valeur Ajoutée des Lycées (IVAL) permettent de mettre en perspective leurs résultats, souvent résumés à leur(s) taux de réussite. Ils mesurent la différence entre les résultats obtenus et les résultats attendus, donc la contribution de l'établissement à la réussite de ses élèves. Ils tiennent ainsi compte de l'offre de formation des lycées et des caractéristiques des élèves (origine sociale, sexe, âge, niveau scolaire). Trois indicateurs sont utilisés dans le calcul des IVAL : le taux de réussite au baccalauréat, le taux d'accès de la seconde au baccalauréat et le taux de mentions au baccalauréat. Les lycées publics professionnels et d'enseignement général et technologique de l'académie de Versailles ont été répartis en cinq groupes exclusifs, par la Depp, en fonction de leurs valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès au baccalauréat de la session 2020. Ces groupes permettent de révéler des tendances même si, au sein d'une même catégorie, les écarts de valeurs ajoutées peuvent être importants

	Enseignement général et technologique	Enseignement professionnel
Neutres	Valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès comprises entre -3 et 3	Valeurs ajoutées au taux de réussite et aux taux d'accès comprises entre -5 et 5
En deçà des attentes	Valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès négatives dont une est inférieure à -3	VA du taux de réussite et du taux d'accès négatives dont une est inférieure à -5
Accompagnateurs	Valeur ajoutée du taux d'accès positive et valeur ajoutée du taux de réussite négative, et au moins une des deux valeurs ajoutées n'étant pas comprise entre -3 et 3	Valeur ajoutée du taux d'accès positive et valeur ajoutée du taux de réussite négative et au moins une des deux valeurs ajoutées n'étant pas comprise entre -5 et 5
Sélectifs	Valeur ajoutée du taux d'accès négative et valeur ajoutée du taux de réussite positive, et au moins une des deux valeurs ajoutées n'étant pas comprise entre -3 et 3	Valeur ajoutée du taux d'accès négative et valeur ajoutée du taux de réussite positive, et au moins une des deux valeurs ajoutées n'étant pas comprise entre -5 et 5
Performants	Valeurs ajoutées positives dont une est supérieure à 3	Valeurs ajoutées positives dont une est supérieure à 5

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA PROSPECTIVE ET
À L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES
Mourad GHOUMARI
ce.dapep@ac-versailles.fr

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE